



A venir

ADMR

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.72.98.44.82

Relais Assistants Maternels

Isabelle Achard, 06 43 37 73 13
Educatrice de Jeunes Enfants

Assistante sociale

Contactez la Maison des Solidarités de Veynes au 04.92.58.00.86

INFOS

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 13 mai 2020 à 18h00.
Exceptionnellement pour mesures sanitaire, et se tiendra à la Salle de fêtes de Saint Etienne en Dévoluy.

Les écoles du Dévoluy rouvriront leurs portes pour les enfants scolarisés à partir de la grande section de maternelle, mardi 12 mai 2020. Cette ouverture s'appuie sur la mise en œuvre du protocole sanitaire gouvernemental.

Accueil des enfants à partir de 8 h00 dans leur salle de classe

Cantine : service du repas dans les salles de classes

Inscription obligatoire à l'adresse mail population@mairiedevoluy.fr

Fermeture de l'accueil de loisirs jusqu'à nouvel ordre.

Fermeture des garderies périscolaires.

Fermeture de la médiathèque jusqu'à nouvel ordre.





Le réseau eborn (SyMEnergie05) a décidé d'appliquer la gratuité totale sur ses bornes de recharge pendant toute la durée de cette crise sanitaire actuelle. (Superdévoluy et La Joue du Loup).



La commune du Dévoluy a acquis 1000 masques grand public lavables à 60° après chaque utilisation, jusqu'à 25 fois pour les habitants de la commune. Nous devrions les réceptionner en début de semaine du 11 mai. Dès réception, ces masques seront distribués en mairie aux habitants de plus de 10 ans. Nous assurerons la distribution aux personnes vulnérables et isolées inscrites sur nos listes.

Pour connaître la date exacte de début de distribution nous vous invitons à télécharger l'application gratuite Panneau Pocket sur votre smartphone.

Faites vous votre propre avis !

Téléchargez l'application **gratuitement** sur votre téléphone et consultez les informations des communes déjà utilisatrices.





URBNISME/TRAVAUX

L'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme a été modifiée par les circulaires du 25 mars 2020 et du 15 avril :

- Pour les dossiers et demandes en cours au 12 mars 2020 les délais d'instruction sont suspendus et reprendront après la fin de l'état d'urgence sanitaire aujourd'hui fixée au 24 mai 2020 ;
- Pour les demandes déposées après le 12 mars 2020, les délais d'instruction sont reportés et ne débuteront qu'à compter de la fin de l'état d'urgence sanitaire, aujourd'hui fixé au 24 mai 2020.

Travaux en cours :

- 2eme tranche des travaux d'aménagement de la base de loisirs de Superdévoluy.
- Travaux de captage des sources du Lac de La Cluse : début mai.
- Fin des travaux de sectorisation des réseaux d'eau Superdévoluy/ La Joue du Loup.
- Réfection chemin accès réservoir Superdévoluy.